

Nos Réf.: DA/FB/ Quimper le 10 mai 2022

Objet : plan de chasse cervidés

Madame, Monsieur,

Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère vous a notifié votre plan de chasse cervidés pour la saison 2022-2023.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de délivrance des plans de chasse.

Ceux-ci pourront être expédiés ou retirés uniquement **après réception de votre règlement** par la Fédération, accompagné

- ✓ de votre notification individuelle d'attribution (original ou copie),
- ✓ du coupon de la facture
- √ du verso de la présente feuille sur lequel vous nous précisez votre choix de délivrance.

Les options d'expédition ou de délivrance qui vous sont proposées sont les suivantes :

Votre attribution se situe entre 1 et 12 bracelets, vous pourrez au choix

Solliciter un envoi postal

Solliciter un retrait au siège social de la Fédération à Quimper - **le vendredi de préférence** Solliciter un retrait au centre de formation de Ti Blaise à Brasparts - **le vendredi uniquement**

Votre attribution est de 13 bracelets et plus, vous pourrez au choix

- 🔖 Solliciter un retrait au siège social de la Fédération à Quimper le vendredi de préférence
- 🔖 Solliciter un retrait au centre de formation de Ti Blaise à Brasparts le vendredi uniquement
- 🕏 Solliciter la remise des dispositifs de marquage par le technicien fédéral

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec les services de la Fédération au 02 98 95 93 16 ou par mail à l'adresse suivante f.bleuzen-fede-chasse29@fdc29.com

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président Daniel Autret

Siège : 18, rue Turgot – Cité administrative

Ty Nay – CS 44003 – 29337 QUIMPER CEDEX Tél. 02 98 95 85 35 - Fax 02 98 95 96 64 E-mail : federation.chasseurs29@fdc29.com

Siret: 347 703 944 00012 - APE 751 C

A.